

PLU 2018 enquete publique**bertrand** <b.dano@hotmail.fr>lundi 3 septembre 2018 à 14:04 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Dans la continuité du dépôt de dossier de vendredi 31 aout concernant la parcelle 62 section AR nous confirmons que cette parcelle est NON BOISEE conformément au reportage photos joint avec repere des angles de vues sur un plans cadastral

Nous demandons donc son classement en ZONE Ub dans la continuité de la zone prévue Ub

Nous somme également surpris du classement en Ac des parcelles 58 60 nous sommes propriétaire de la parcelle 60 , ET jamais NOUS N'AUTORISERONS une activité ostréicole sur cette parcelle au motif qu'il faudrait créer un accès en démolition de la falaise ce qui a déjà été fait , en total irrespect du site!

Je signal également que l'accès au chantier ostréicole est EXCLUSIVEMENT accordé pour le chantier ostréicole, et que ce terrain est privé, et bien peu respecté.

Je vous demande donc de bien vouloir examiner nos requête avec bienveillance notamment a la demande de Me DANO Lucienne

Cordialement,
Bertrand DANO